

Décider, construire et vivre le Saulnois

La Lettre

Aux conseillers communautaires et aux élus du Saulnois
N°19 Décembre 2012

Édito



« Au service des habitants et de notre territoire.
S'il faut justifier l'action de la Communauté de Communes du Saulnois en faveur des habitants, des collectivités et de son territoire, cette dernière Lettre de l'année 2012 apporte des réponses concrètes à travers plusieurs exemples issus de domaines di vers.
Les bio-seaux, les composteurs, la campagne de prévention menée pour réduire la quantité des déchets ménagers, le FISAC pour vos artisans et commerçants, l'OPAH pour les propriétaires occupants et bailleurs, le SPANC mis à disposition des communes pour les aider à aplliquer les dispositions de la loi sur l'eau, l'agriculture de précision grâce la géolocalisation pour les agriculteurs, le Forum de la Petite Enfance ayant pour thème l'alimentation du jeune enfant et l'action permanente de l'antenne de la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan, en sont quelques uns.

Au cours des derniers mois, la presse et les courriers des maires ont souligné le succès du «Saulnois fait son cinéma», des actions culturelles ou de formation des personnels municipaux ou acteurs touristiques.
Tout récemment, le concours-photos «Images du Saulnois» s'est terminé dans les salons de la Sous-préfecture, orné d'un plébiscite populaire remarquable.

Enfin, l'opération significative à destination des communes de moins de 500 habitants, par l'acquisition d'une balayeuse, en partenariat avec l'ESAT d'Albestroff, répond à un réel besoin à en juger le nombre grandissant d'adhésion à ce service.

Bref, la Communauté de Communes du Saulnois est là pour répondre aux attentes des uns et des autres en parfaite complémentarité avec les communes et leurs habitants et cela toujours dans les limites de ses compétences.

C'est dans cette perspective que je vous propose d'aborder la nouvelle année 2013 et dernière année pleine de notre mandat. Qu'elle soit pour vous, élus, une année d'échanges et de réflexion au service de notre territoire et de l'intérêt général ! »

Le Président
Roland GEIS

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Contrôle d'assainissement non collectif - Création d'un deuxième poste de technicien (C.C du 31/07/12)

Conformément aux avis favorables de la commission Environnement, cours d'eau et Spanc du 02 mai 2012 et du Comité Technique Paritaire de la CCS du 04 Juin 2012, création d'un deuxième poste de technicien Spanc, qui sera chargé de la gestion des contrôles des systèmes d'Assainissement Non Collectif sur l'ensemble des communes de la CCS, à compter du 1er septembre 2012, pour un an.

SPANC - Réalisation de contrôles diagnostic d'assainissement dans le cadre de vente d'habitation sur le territoire du Saulnois - Désignation du titulaire du marché (C.C du 24/09/12)

L'Assemblée prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres du 24/09/12, au cours de laquelle ses membres ont désigné le groupement Ciel Expertise/HAC, dans le cadre du marché de prestations relatif à la réalisation du contrôle d'assainissement concernant la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation au sein du territoire du Saulnois, suivant les modalités ci-dessous:

Résultat du contrôle diagnostic	Montant de la prestation en euros TTC
Prise de rendez-vous	9.56
Diagnostic	149.50
Plan de l'existant	35.88
Plan de réhabilitation	35.88
Chiffrage	29.90
Fourniture de plans liés à une modification du projet initial	59.80

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire



Tourisme, culture

Formation des acteurs touristiques du Saulnois - Approbation du plan de financement prévisionnel (Bureau du 25/06/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Tourisme et Culture du 22/05/12, approbation du plan de financement prévisionnel de l'opération suscitée, comme suit:

Dépenses		Recettes	
Organisme de formation	10 000,00 €	Participation de la CCS sur ses propres fonds	7 032,01 € (45% du montant de l'opération)
Frais d'ingénierie (3 semaines)	3 000,00 €	Subv. du GAL Moselle Sud, programme Leader +, au titre du FEADER, dispositif n°3 intitulé Développement du tourisme	8 594,69 € (55 % du montant de l'opération)
Frais de déplacement	300,00 €		
Location de salles	500,00 €		
Frais de voyagistes	800,00 €		
Frais salariaux de la CCS correspondant au temps de coordination et de communication consacré par le chargé de mission à ce projet	1 026,70 €		
Total dépenses	**15 626,70 €**	**Total recettes**	**15 626,70 €**



Foyer Rural des Armoises - Organisation d'une fête médiévale - Versement d'une subvention au titre des événementiels (Bureau du 16/07/2012)

Conformément à l'avis favorable de la commission Tourisme et Culture du 10/07/12 et sur présentation du bilan financier définitif de cette opération, versement d'une subvention d'un montant de 1 500,00 € au Foyer Rural des Armoises d'Aulnois Sur Seille, dans le cadre de la manifestation citée ci-dessus.

Association ARTSCENIC de Vic sur Seille - Organisation d'un spectacle concert pour littérature en Fa Mineur et Voyages éphémères à Marsal - Versement d'une subvention au titre des événementiels (Bureau du 16/07/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Tourisme et Culture du 10/07/12 et sur présentation du bilan définitif de cette opération, versement d'une subvention d'un montant de 250,00 € à l'association Art Scénic de Vic sur Seille dans le cadre de la manifestation citée ci-dessus.

Communication

Organisation d'un concours photos par la Communauté de Communes du Saulnois - Année 2012 - Approbation du règlement (Bureau du 25/06/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Communication et Réseaux du 24 mai 2012, autorisation d'organiser le concours photos, mis en place par la Communauté de Communes du Saulnois, pour 2012 et validation du règlement dudit concours photos.



Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Garage à Bennes à Ordures Ménagères (BOM) de la Communauté de Communes du Saulnois Avenue Napoléon 1er à Château-Salins - Vente par adjudication publique

(Conseil Communautaire du 06/06/12)

* Approbation de la vente du garage à BOM de la Communauté de Communes du Saulnois

* Autorisation donnée au Président de mandater Maître François Mutzenhardt, notaire à Château-Salins, afin d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir procéder à la vente dudit bien.

Budget annexe des déchets ménagers de la CCS - redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) - Admissions en non valeur

(Conseil Communautaire du 06/06/12)

Approbation des admissions en non valeur pour un montant de 17 829,03 €, suivant le tableau suivant:

Année	Montant
2004	430,33 €
2005	648,00 €
2006	3 340,12 €
2007	2 149,88 €
2008	3 189,23 €
2009	4 531,20 €
2010	2 179,17 €
2011	1 360,99 €
Total	**17 829,03 €**

Règlement de collecte et de facturation de la REOM et déchets assimilés - Année 2012

(Conseil Communautaire du 06/06/12)

Approbation du règlement de collecte et de facturation de la REOM et déchets assimilés de la CCS, qui a pris effet à compter du 02 avril 2012.

Construction de la déchèterie d'Albestroff - Mission de maîtrise d'oeuvre - Avenant n°3 (Conseil Communautaire du 31/07/12)

L'Assemblée prend acte de la commission d'Appel d'Offres du 20 Juillet 2012, au cours de laquelle ses membres ont attribué l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'oeuvre au groupement Sogreah Consultants -OZE Architecture, dans le cadre de l'opération ci-dessus, comme suit:

Intitulé et titulaire du marché	Montant initial du marché en euros ht	Montant de l'avenant n° 3 en € ht	Montant définitif du marché en euros ht
Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction de la déchèterie communautaire d'Albestroff attribué au groupement SOGREAH Consultants-OZE Architecture	32 000 € ht (soit 8 % du montant prévisionnel de l'opération qui s'élève à 400.000 euros hors taxes)	- 3 000 € ht	29 000 € ht (soit 6,68 % du montant prévisionnel de l'opération, soit 434.087 € ht)

Budget annexe des déchets ménagers de la CCS - redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) - Admissions en non valeur (Conseil Communautaire du 24/09/12)

Approbation des admissions en non valeur pour un montant de 12 490,65 €, suivant le tableau suivant:

Année	Montant
2005	396,00 €
2006	1 493,50 €
2007	1 263,00 €
2008	1 411,00 €
2009	2 105,25 €
2010	3 251,75 €
2011	2 567,25 €
2012	2,90 €
Total	**12 490,65 €**



Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

Collecte et traitement des déchets ménagers

Construction de la déchèterie d'Albestroff - Participation financière de la commune d'Albestroff sous forme de fonds de concours (Conseil Communautaire du 04/07/12)

* L'Assemblée prend acte des dépenses déjà acquittées par la commune d'Albestroff, dans le cadre de l'opération sus citée, à savoir : 11 529,39 € TTC, conformément à la délibération de ladite commune prise en conseil municipal du 29 mai 2012.

* Acceptation de la participation de la commune d'Albestroff, sous forme de fonds de concours, à hauteur de 4 500 €, conformément au plan de financement ci-dessous, dans le cadre de la construction de la déchèterie communautaire d'Albestroff:

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Coût prévisionnel de l'opération	400 000	Subv. sollicitée auprès du CG 57	58 000
		Subv. sollicitée auprès de l'État	24 000
		Subv. sollicitée auprès d'Albestroff	4 500
		Part à la charge de la CCS	313 500
Total dépenses	400 000	Total recettes	400 000

Programme local de prévention des déchets

Désignation des titulaires du marché relatif aux lots n°1 et 2 (Conseil Communautaire du 31/07/12)

L'Assemblée prend acte de la décision de la commission d'Appel d'Offres du 20 juillet 2012, auu cours de laquelle ses membres ont désigné le titulaire du marché dans le cadre de la fourniture du lot n°1 (composteurs individuels), ainsi que le titulaire du marché dans le cadre du lot n°2 (bio seaux), comme suit:

N° du lot	Titulaire du marché	Montant	
1	ESAT ALBESTROFF	Composteurs de 400 L	Composteurs de 800 L
		47,59 € HT 56,91 € TTC	64,59 € HT 77,25 € TTC

Validation du programme de prévention des déchets au sein du territoire de la CCS (Conseil Communautaire du 24/09/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Collecte et Traitement des Déchets Ménagers du 04 septembre 2012, approbation du programme local de prévention des déchets de la Communauté de Communes du Saulnois, validé par l'ADEME.



Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

ÉCONOMIE

Zone de Morville les Vic -Aménagement de la zone intercommunale (tranche 3) - Viabilisation, du plateau haut
Lancement de l'étude pré opérationnelle (Bureau du 16/07/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Économie du 03 mai 2012:

- Approbation de l'aménagement de la 3ème tranche de la zone communautaire de Morville les Vic, d'une superficie de 18 ha.
- Autorisation de lancer l'étude pré opérationnelle de faisabilité correspondante



Zone de Francaltroff - Mise à disposition du bâtiment relais à a la SARL Venaison du Saulnois (Conseil Communautaire du 24/09/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Économie du 26 juillet 2012:

-Acceptation de déroger à la délibération n°76/20087 prise en conseil communautaire du 24/11/2008 qui autorise le Trésorier de Château-Salins à mettre en oeuvre les procédures de recouvrement, en ce qui concerne la SARL Venaison du Saulnois, en précisant que cette dernière s'engage à tenir informé monsieur Paul Benoist, président de la commission Économie du montant mensuel du chiffre d'affaires réalisé en comparaison du prévisionnel annoncé par ladite société.

- Demande à la SARL Venaison du Saulnois de s'acquitter de tous ses loyers de retard à venir concernant l'année 2012, y compris les mensualités de la convention signée le 23/11/2011, avec le Trésorier de Château-Salins, au plus tard pour fin décembre 2012, dans le cadre de la mise à disposition du bâtiment relais sis zone communautaire de Francaltroff.

- Autorisation d'exonérer des intérêts de retard la SARL Venaison du Saulnois, tels que prévus au sein du crédit bail

-Autorisation de provisionner le risque d'impayés des loyers , à hauteur de 52 045,13 € TTC correspondant à la somme des impayés au 14/09/12, d'un montant de 44 492,90 €TTC, majorés des loyers d'octobre, novembre et décembre 2012, soit un montant de 7 552,23 € TTC.

* L'Assemblée décide que les provisions susmentionnées soient semi budgétaires de droit commun. A ce titre, seule la prévision de dépense au chapitre 68 (dotations en provisions) apparaîtra au budget de la zone de Francaltroff, dans les opérations réelles, la non budgétisation de la recette (retracée par le comptable) permettant une mise en réserve réelle des provisions, en application du principe comptable de prudence.

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire



ÉCONOMIE

Zone de Delme - Mise à disposition du bâtiment relais à l'EURL COMOFRAIS - Résiliation du crédit-bail

(Conseil Communautaire du 24/09/12)

* Approbation de la résiliation du crédit-bail entre l'EURL COMOFRAIS et la Communauté de Communes du Saulnois, à compter du 30/09/12, relatif à la mise à disposition du bâtiment relais cadastré section n°3, parcelle n°303/90 d'une superficie de 45a et 21ca, composé de bureaux d'une surface de 90 m² et d'ateliers d'une surface de 283 m², soit un total de 373 m², sis zone communautaire de Delme, en précisant que l'EURL COMOFRAIS bénéficie de deux mois de loyers gratuits, à savoir août et septembre 2012, afin de lui permettre de rendre le bâtiment relais dans son délai initial

* Approbation du bilan financier de l'opération, comme suit, en précisant que l'EURL COMOFRAIS devra acquitter à la CCS les loyers pour la période de mai à juillet 2012, soit 2 200 €Ht x 3 mois = 6 600 € HT

* Autorisation d'exonérer des intérêts de retard concernant les loyers de mai à juillet 2012, soit 3 mois, tels que prévus au sein du crédit-bail initial.

Période	Durée d'occupation	Montant du loyer mensuel en € HT
Oct 2010 à Déc 2010	3 mois	Gratuit
Janv 2011 à août 2011	8 moi	2 200 x 8 = 17 600 €
Sept 2011 à avril 2011	8 mois	Gratuit
Mai 2012 à Juil 2012	3 mois	2 200 x 3 = 6 600 €
Août 2012 à sept 2012	2 mois	Gratuit
Total	**24 mois**	**24 200 € (correspondant à 11 mois)**

Zone de Munster - Bâtiment Industriel GEYER

Réalisation de la levée d'option du crédit bail immobilier du 06 mai 2002 et de l'avenant au crédit bail immobilier du 17 novembre 2005 (Conseil Communautaire du 06/06/12)

Approbation de la levée d'option du crédit bail n°5547 du 06 mai 2002 et de l'avenant au crédit bail immobilier n°3023 du 17 novembre 2005 susmentionnés, à compter du 1er juin 2012, avec levée d'option au prix correspondant au capital restant dû lors de la levée d'option, à savoir: 4 loyers mensuels d'un montant de 17 998,12 € HT, soit 21 525,75 € TTC, soit un total de 86 103,00 € TTC.

Vente de parcelles de terrain sur lesquels est édifiée la station d'épuration des Ets GEYER Frères (Conseil Communautaire du 06/06/12)

Conformément à l'avis de France Domaine du 09 février 2012, vente des parcelles de terrain cadastrées section n°29, parcelles n°265,269, d'une superficie totale de 841 m², sur lesquelles est édifiée la station d'épuration du bâtiment industriel Geyer à Munster, au prix de 1,52 € TTC le m², soit : 1 278,32 € TTC (frais notariés en sus à la charge de l'acquéreur).

Extension du Bâtiment industriel GEYER - Lot n°6 (Serrurerie) attribué à la Serrurerie Mosellane - Approbation du protocole transactionnel (Conseil Communautaire du 31/07/12)

* L'Assemblée prend acte de la décision de la commission d'Appel d'Offres du 29 juin 2012, par laquelle ses membres approuvent le protocole d'accord transactionnel relatif au lot n°6 Serrurerie, dans le cadre du marché de travaux concernant l'opération d'extension du bâtiment industriel Geyer à Munster, attribué à la SARL Serrurerie Mosellane, à hauteur de 33 937,65 € HT, soit 40 589,43 € TTC.

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

Environnement et cours d'eau



Étude préalable pour la renaturation des cours d'eau du bassin versant du Verbach - Désignation du bureau d'étude

(Bureau du 25/06/12)

* L'Assemblée entérine la décision de la commission d'Appel d'Offres du 15 juin 2012, au cours de laquelle ses membres ont attribué le marché relatif à la réalisation de l'étude préalable pour la renaturation des cours d'eau du bassin versant du Verbach, à l'Office National des Forêts.

* Désignation de l'Office National des Forêts, pour un montant de 13 000 € HT, soit 15 548 € TTC.

Étude préalable pour la renaturation des cours d'eau des bassins versants du ruisseau des Ossons et du ruisseau St Jean - Désignation du bureau d'étude

(Bureau du 25/06/12)

* L'Assemblée entérine la décision de la commission d'Appel d'Offres du 15 juin 2012, au cours de laquelle ses membres ont attribué le marché relatif à la réalisation de l'étude préalable pour la renaturation des cours d'eau des bassins versants des Ossons et du ruisseau St Jean, à l'Office National des Forêts.

* Désignation de l'Office National des Forêts, pour un montant de 17 000 €

Compétence « Réalisation des études favorisant la renaturation et la restauration des cours d'eau et mise en oeuvre des actions communautaires définies par ces études » – Proposition de restitution aux communes membres de la Communauté de Communes du Saulnois

(Conseil Communautaire du 31/07/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission « Environnement, Cours d'eau et SPANC » du 4 juillet 2012, l'Assemblée se prononce pour la restitution aux communes membres de la compétence : « Réalisation des études favorisant la renaturation et la restauration des cours d'eau et de la mise en oeuvre des actions communautaires définies par ces études », conformément aux dispositions de l'article L.5211-17 du CGCT et selon l'avis du conseil juridique du Conseil Général de la Moselle qui précise que la procédure de réduction des compétences d'un EPCI n'est prévue par aucun texte. Il semble, en conséquence, qu'il faille en vertu du principe juridique du parallélisme des formes, appliquer la même procédure que pour l'extension des compétences.

La Communauté de Communes du Saulnois notifiera la décision de retrait de compétence aux communes membres qui disposeront alors d'un délai de trois mois pour se prononcer.
En parallèle de la procédure de retrait il sera proposé aux communes concernées de faire délibérer leur conseil municipal quant à l'adhésion à un syndicat ayant la compétence cours d'eau à savoir :

- Syndicat interdépartemental d'assainissement et de curage de la Seille ;
- Syndicat intercommunal du bassin versant amont de la Seille ;
- Syndicat mixte des sources de la Nied française ;
- Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Rose.

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire



ÉLECTRIFICATION

Redevance R2 – Année 2012 – Versement des subventions aux communes
Travaux réalisés en 2010 **(Bureau du 25/06/12)**

L'assemblée approuve le versement des subventions relatives à la redevance R2 (année 2012), pour les travaux réalisés en 2010, à 24 communes situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau présenté ci-dessous et conformément à l'avis de la commission « communication et réseau » du 24/05/2012 :

Commune	Redevance R2 – Année 2012 Travaux réalisés en 2010
Ajoncourt	173.47 €
Albestroff	5 313.60 €
Bacourt	27.18 €
Bénestroff	80.51 €
Bréhain	359.75 €
Burlioncourt	223.03 €
Chambrey	565.05 €
Château-Salins	12 317.65 €
Delme	40.95 €
Fonteny	540.81 €
Francaltroff	10 885.79 €
Guéblange les Dieuze	38.85 €
Honskirch	149.44 €
Laneuveville en Saulnois	564.47 €
Léning	6091.40 €
Ley	314.67 €
Lhor	146.01 €
Moyenvic	258.76 €
Prévocourt	143.68 €
Puzieux	889.52 €
Salonnes	31.77 €
Virming	741.68 €
Viviers	479.39 €
Vittersbourg	235.95 €
24 communes soit un total de :	40 613.38 €

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) 2ème tranche 2010-2012 (Bureau du 25 juin 2012)

Soutien à la modernisation des vitrines et à la mise aux normes des commerces

Modification de montants de subvention - soutien à la modernisation des vitrines et mise aux normes des commerces

Entreprises	Ville	Comité de pilotage FISAC	Montant retenu par les comités de pilotage	Ancien montant subvention FISAC	Nouveau montant subvention FISAC
Boulangerie Le Grillon des Salines	Dieuze	20/09/11	75 000,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €
Restaurant l'Embellie	Dieuze	20/09/11	23 354,83 €	7 006,45 €	**6 949,99 €**
Pompes funèbres Welsch Petit	Dieuze	20/09/11	3 135,00 €	940,50 €	940,50 €
Boulangerie SARL ARNOULD Didier	Dieuze	23/03/11	47 998,00 €	14 399,40 €	**14 384,40 €**
Boulangerie BAZARRA et Cie	Delme	23/03/11	46 114,94 €	13 834,48 €	13 834,48 €
Restaurant La Toque Blanche	Bénestroff	23/03/11	61 749,24 €	18 524,77 €	18 524,77 €
Restaurant Au Bon Accueil	Château-Salins	23/03/11	4447,56 €	1 334,27 €	1 334,27 €
Pompes funèbres marbrerie	Dieuze	23/03/11	4 571,40 €	1 371,42 €	1 371,42 €
Chaussures Empreintes	Dieuze	23/03/11	5 596,96 €	1 679,09 €	1 679,09 €
Bar de la Place	Dieuze	23/03/11	6 490,48 €	1 947,14 €	1 947,14 €
Boulangerie Bordonné	Francaltroff	23/03/11	21 973,93 €	6 592,18 €	6 592,18 €
Opticien Cinopic/Maxerika	Insming	23/03/11	31 718,91 €	9 515,67 €	9 515,67 €
SCI Passiflore/ Val'Coif	Insming	23/03/11	1 890,00 €	567,00 €	567,00 €
Restaurant - Animation l'Event	Vic sur Seille	23/03/11	33 877,01 €	10 163,10 €	10 163,10 €
	Total subvention FISAC		**367 918,26 €**	**110 375,48 €**	**110 304,02 €**

Soutien à la sécurisation des commerces et à leur accessibilité et soutien à la modernisation des vitrines et mise aux normes des commerces

ENTREPRISES	VILLE	COMITE DE PILOTAGE FISAC du 22 mai 2012	Modernisation /mise aux normes (30 %)	Sécurisation accessibilité (40 %)
Tabac FISCH	**CHATEAU-SALINS**		1 009,20 €	2 006,40 €
LTD	**DIEUZE**		6 540,00 €	0
HOUPIN Didier PRO	**DIEUZE**		1 617,60 €	0
L'EVENT	**VIC-SUR-SEILLE**		609,82 €	0
CITROEN	**DIEUZE**		7 039,19 €	0
Espace Fleurs	**DIEUZE**		11 933,99 €	0
Pompes funèbres RIBOULOT	**DELME**		10 639,95 €	0
Total			**39 389,75 €**	**2 006,40 €**

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

SUBVENTION

Amicale du personnel de la Communauté de Communes du Saulnois – Versement de subvention – Année 2012

(Bureau du 25/06/2012) L'assemblée verse une subvention à l'Amicale du Personnel de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2012, d'un montant de 5 000 euros, afin de permettre à cette dernière de pérenniser ses actions de solidarité et de convivialité entre ses membres, conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 22/06/2012.



NTIC

Parc Informatique

(Bureau du 25/06/2012)

L'assemblée prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres, réunie en date du 15/06/2012, par laquelle ses membres ont attribué le marché relatif à la fourniture, à la livraison, à l'installation opérationnelle et à la maintenance de matériel d'impression, suivant les lots désignés ci-après, sous la forme d'une acquisition, comme suit :

N° de lot	Intitulé du lot	Désignation du candidat	Montant du lot en euros ht et en euros ttc	Options		Reprise
				Agrafage 2 points	Module « pli + agrafage à cheval »	200 € pour les 2 photocopieurs (4)
1	Achat de deux photocopieurs couleurs et reprise de l'ancien matériel	BUROLOR 60 rue des Garennes 57155 MARLY	8 860 € ht 10 596,56 € ttc (1)	1 120 € ht 1 339,52 € ttc (2)	1 180 € ht 1 411,28 € ttc (3)	
Total (1) + (2) + (3) – (4)	10 960 € ht soit 13 108,16 € ttc					

N° de lot	Intitulé du lot	Désignation du candidat	Montant du lot en euros ht et en euros ttc
2	Achat d'un traceur couleur AO comprenant : 1 traceur CANON IPF 755 1 scanner CANON CI40	BUROLOR 60 rue des Garennes 57155 MARLY	5 450 € ht 6 518,20 € ttc

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire

Habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Versement de subvention (Bureau du 25/06/2012)

L'assemblée verse la part de la Communauté de Communes du Saulnois et la part du Conseil Général de la Moselle au propriétaire bailleur, à savoir la SCI DU PALAIS sise 2 rue de la Cure à Vic-sur-Seille, représentée par
Monsieur Gérard ROESS LEBRUN, à hauteur de 5 057 euros.
SOLLICITE le Conseil Général de la Moselle, au titre de l'enveloppe PADTM 2007/2008, à hauteur de 3 793
euros, dans le cadre de l'OPAH du Saulnois.

Propriétaire bailleur	Lieu des travaux	Nature des travaux	Montant de l'opération en € ttc	Montant de la dépense subventionna ble en € ht	Montant de la subventio n ANAH obtenue dans le cadre de l'OPAH	Montant de la subvention du Conseil Général de la Moselle (PADTM 2007/2008) en €	Montant de la subvention de la Communaut é de Communes du Saulnois sur ses fonds propres en €	Part à la charge du propriétaire occupant En € ttc
SCI DU PALAIS M. Gérard ROESS LEBRUN 2, rue de la Cure 57630 VIC-SUR-SEILLE	16, place du Palais 57630 VIC-SUR-SEILLE	Loyer conventionné	53 336,00 €	25 285,00 €	8 850,00 €	3 793,00 €	1 264,00 €	39 429,00 €
Total subventions Conseil Général de la Moselle et Communauté de Communes du Saulnois						3 793,00 €	1 264,00 €	

Les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire



Finances

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) - Année 2012

(CC du 04/07/2012)

L'Assemblée fixe la répartition du FPIC, pour l'année 2012, telle qu'elle est mentionnée ci-dessus et détaillée au sein de l'annexe CCSDCC12027A ci-jointe, suivant les dispositions du droit commun, conformément aux dispositions des articles L.2336-3 et L.2336-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et suivant l'avis favorable de la commission « finances » du 22/06/2012.

	Reversement	Solde FPIC
	Montant de droit commun	Montant de droit commun
Part de la Communauté de Communes du Saulnois	37 553 €	37 553 €
Part des 128 communes membres de la Communauté de Communes du Saulnois	122 521 €	122 521 €
TOTAL	160 074 €	160 074 €

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) – Proposition d'exonération des entreprises situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Saulnois

(CC du 04/07/2012)

l'Assemblée, conformément à l'avis favorable de la commission « économie » du 3/05/2012 et l'avis favorable de la commission « finances » du 22/06/2012 :

DECIDE de réduire la base minimum des assujettis situés sur les zones communautaires de la Communauté de Communes du Saulnois, dont le montant hors taxes des recettes ou du chiffre d'affaires, au cours de la période de référence, est inférieur à 10 000 euros, conformément aux dispositions de l'article 1647 D du code général des impôts.

FIXE le pourcentage de réduction de la base minimum des assujettis situés sur les zones communautaires de la Communauté de Communes du Saulnois à 50 %.

Budget annexe de la zone de MUNSTER – Extension du bâtiment industriel GEYER Provision en vue du remboursement différé de l'emprunt DEXIA MIN259626EUR/0275544

l'Assemblée :

PROVISIONNE chaque année restante jusqu'au terme du crédit bail relatif à la mise à disposition du bâtiment relais sis zone de MUNSTER aux Etablissements GEYER Frères, fixé en 2019 (soit de 2012 à 2018 = 7 années), une somme de 187 173 euros au budget annexe de MUNSTER, dans la perspective de pouvoir honorer les échéances d'emprunt contracté auprès de DEXIA CLF Banque sous le n° MIN259626EUR/0275544, au terme du crédit bail, soit de juin 2019 à février 2024, pour un montant total de 1 310 213,89 € (part capital + intérêts).

DECIDE que les provisions susmentionnées soient semi budgétaires de droit commun. A ce titre, seule la prévision de dépense au chapitre 68 (dotations en provisions) apparaîtra au budget annexe de la zone communautaire de Munster dans les opérations réelles ; la non budgétisation de la recette (retracée par le comptable) permettant une mise en réserve réelle des provisions, en application du principe comptable de prudence.

AUTORISE le Président ou son vice-président

Actualités

Communication : Concours-photos 2012

Ce mercredi 12 décembre, bon nombre de participants au concours-photos organisé par la CCS avaient fait le déplacement à la résidence de la Sous-Préfète pour en connaître son palmarès.



Cette soirée placée sous le signe de l'image a été une belle occasion de rencontre et d'échanges avec ces photographes amateurs passionnés par le Saulnois.

Pour rappel, au printemps 2012, la Commission Communication a décidé de mettre en place un concours-photos baptisé « Images du Saulnois » pour les photographes amateurs et les enfants de moins de 12 ans.

Quatre thèmes représentants les multiples richesses du Saulnois ont été retenus :

- Nature et agriculture
- Histoire et monuments
- Arts et Culture
- Industrie, artisanat et produits du terroir

Toutes les photos devaient bien évidemment être prises sur le territoire du Saulnois.

Bilan: 32 participants nous on fait parvenir 169 photos! Des clichés insolites, illustrant les richesses de notre territoire au point de vue patrimonial et naturel.

Les membres du jury de sélection, composés de professionnels, élus et membres du service communication de la CCS, se sont réunis le lundi 08 octobre pour déterminer les lauréats.

Chaque photo a été soigneusement étudiée et notée à partir de plusieurs critères :

Sur le choix du sujet : le sujet devait être en rapport avec la catégorie et avec le Saulnois, l'originalité de la photo (créativité, recherche, mise en scène…) était également notée

Ensuite, le jury notait la maîtrise technique : la composition du cliché (règle des tiers, direction, couleurs, contrastes, règle des impairs ou symétrie…), l'utilisation de la profondeur du champ, de la mise au point, de la lumière…et enfin chaque membre donnait une note basée sur son impression personnelle.

Tous les enfants ont gagné un goûter anniversaire dans les fermes pédagogiques de notre territoire pour 8 personnes.

Organisation d'un concours photos par la Communauté de Communes du Saulnois - Année 2012 - Approbation du règlement

(Bureau du 25/06/12)

Conformément à l'avis favorable de la commission Communication et Réseaux du 24 mai 2012, autorisation d'organiser le concours photos, mis en place par la Communauté de Communes du Saulnois, pour 2012 et validation du règlement dudit concours photos.



Après avoir croqué le Saulnois, les lauréats prennent la pose.

Les remerciements :

Les membres du jury : Thierry Supernat, Audrey Molineris, Dominique Mathis, Marc PRZYBYL, photographe professionnel de l'agence Fly Pixel, Gilles SCHMITT, designer de l'agence GS Design

Le Conseil Général et la limonaderie pour les lots

Le proxi Albestroff pour ses paniers

M. Gérard Chaize pour la création des supports de l'exposition

Madame la Sous-Préfète et Madame Gachotte pour leur accueil et leur participation

COMMUNICATION : CONCOURS-PHOTOS 2012

Enfants primés :

Mauranne SCHOUMER : Gue(ho)st house
Faustine et Amaury HENRIET : grenouille et papillon à Gélucourt
Célestine et Corentin BOUCHELET : mante religieuse et Gue(ho)st house
Pierre POINAS : prairie et champs à Bioncourt





Une expo-photo prévue pour voyager sur le territoire

L'expo-photo sera visible à l'occasion de la Cérémonie des voeux de la Communauté de Communes du Saulnois, le 28 janvier 2013.

La Sous-Préfète a égalemetn souhaité que figurent ces clichés lors de sa présentation des voeux en janvier 2013.

Des associations ou communes ont d'ores et déjà manifesté leur intéret pour cette exposition et souhaitent la réserver.

Un kit de montage a été réalisé et quiconque souhaite en disposer doit simplement en faire la demande auprès du service Communication.

Contact : Cécile CHAPUT
03 87 05 80 76
cecile.chaput@cc-saulnois.fr

COMMUNICATION

Les lauréats du Concours Photos «Image du Saulnois»

Thème Nature et agriculture

1er prix : M. Patrick SIEBERT - Balles Rondes à Morville lès Vic
2ème prix : Robert FORET - Moisson à Riche
3ème prix : Joseph STEILER - Cabanon à Albestroff



Thème Histoire et monuments

1er prix : Florence Hoerner - chapelle du cimetière à Virming
2ème prix : Joseph STEILER - Guéoir à Montdidier
3ème : Lorraine TRICHOT - lieu de culte à Fresnes en Saulnois
3ème ex aequo : Alain DEMUR - relique de Saint Livier à Moyenvic

Thème Industrie et artisanat et produits du terroir

1er prix : Philippe Boccard – Artisan relieur à Aulnois sur Seille
2ème prix : Martine PIQUARD - Récolte de miel à Lemoncourt
3ème prix : Gilles OPPES – Travaux LGV Est à Bourgaltroff



Thème Arts et Culture

1er prix, Patrick SIEBERT - Orgues de feu à Vic
2ème prix : François Piquard - Gue(ho)st à Delme
3ème prix : Agnès Merillou - Plume sur l'étang de Lindre



Culture : Arts vivants dans le Saulnois, place aux artistes en herbe!

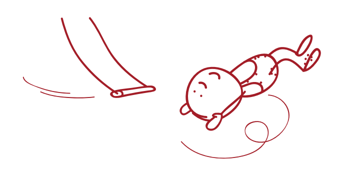
En début d'année 2012, la CCS a proposé aux communes, par le biais d'un appel à candidature, un atelier «Arts vivants» en partenariat avec la troupe de théâtre professionnelle «La Valise» en résidence à Vic sur Seille.

Quatre communes ont répondu à l'appel et ont imaginé leur atelier. avec les professionnels de la Valise.

Une réunion de bilan a eu lieu avec les principaux protagonistes de ce projet. Tous ont salué la qualité des stages et des intervenants. Dans chaque commune, le taux de participation a été très bon puisque pour chaque atelier de 15 à plus de 30 enfants ont participé.



Travail sur les pyramides humaines (Marthille)



Les Arts Vivants, c'est quoi ?

Le spectacle vivant désigne de nombreux modes d'expression artistique : le théâtre, la danse, les arts du cirque, les arts de la rue, les arts de la marionnette...
L'art du spectacle ou du spectacle vivant correspond à l'art de divertir lors d'une représentation en public.

Une autre définition admise dans les milieux artistiques est de dire que pour qu'il y ait spectacle vivant, il faut : un temps, un lieu, une action et un public. Cela concerne donc toutes les disciplines qui ont pour objectif de proposer un spectacle de création, avec une scénographie et en direct avec le public.

Les Arts du Cirque à Val de Bride et Marthille



Deux communes ont proposés des stages « Arts du Cirque » Il s'agit de Val de Bride et l'Interassociation de Val de bride ainsi que Marthille et son Foyer Rural.

Sous la houlette d'Agnès DIWO, trapéziste professionnelle, Le stage était l'occasion pour les enfants de s'initier de façon ludique aux arts du cirque. Ils ont découvert plusieurs techniques du cirque, de l'acrobatie au sol et autres pyramides humaines, la jonglerie et les jeux d'équilibre. A Marthille, les enfants ont même joué un spectacle circassien le samedi 8 septembre 2012.

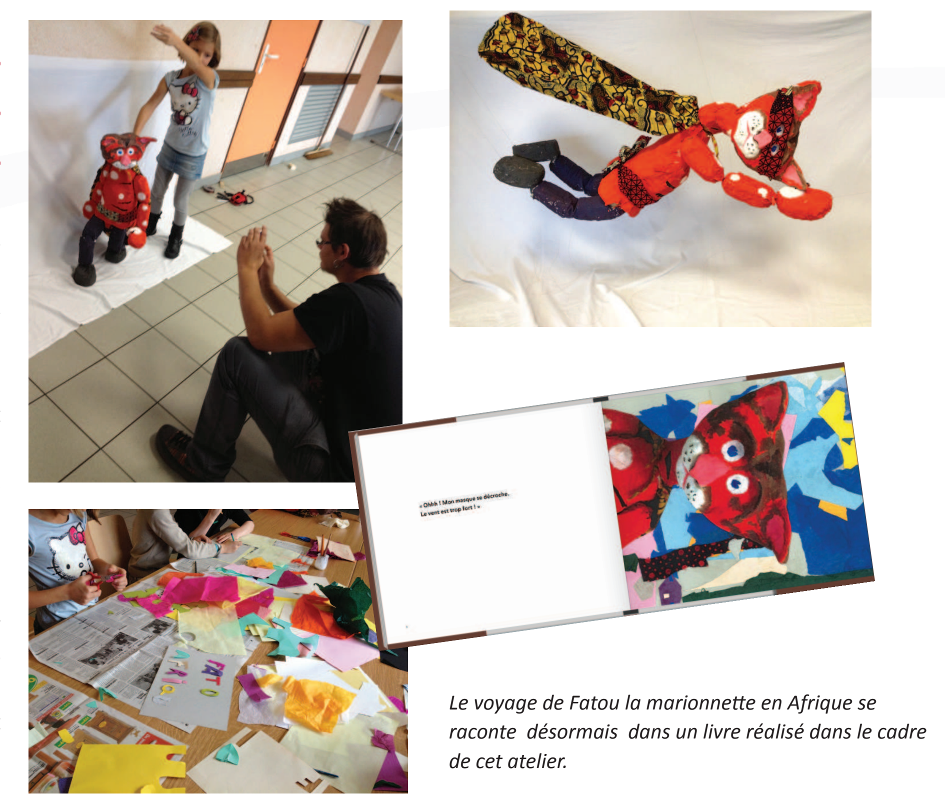




Culture : Arts vivants dans le Saulnois, place aux artistes en herbe!

Marionnette, techniques de collage et création d'un carnet de voyage à Bioncourt

Bioncourt et le SIVU de la Médiathèque de Bioncourt avait choisi de proposer un atelier « Construction et manipulation de marionnette et initiation à la technique de collage » Karine MAINCENT , graphiste et Yoan DELAVALLADE, marionnettiste ont accompagné adultes et enfants dans un voyage imaginaire dans le cadre de l'opération Insolivres, sur le thème «Afrique, voyage imaginaire». Après avoir créer, Fatou, la marionnette et mascotte de l'aventure, les stagiaires ont mis en scène le voyage imaginaire de Fatou en Afrique et ont imaginé en collage son carnet de voyage.



Le voyage de Fatou la marionnette en Afrique se raconte désormais dans un livre réalisé dans le cadre de cet atelier.

Un monstre sorti de l'imagination des enfants pour célébrer Halloween à Fossieux

A Fossieux, c'est Halloween qui a inspiré les enfants qui ont souhaité créer un monstre a partir de vieux tissus et vêtements. Lise MASSET et Johanna CUVILLON, respectivement c costumière et plasticienne, ont aidé les stagiaires à inventer et créer un monstre issu de leur imagination. Après des cours de dessins, croquis et couture, on a pu voir déambuler ce monstre à l'appétit féroce de bonbons, à l'occasion d'Halloween.

Patience, minutie, créativité, la recette pour créer un monstre de 4 m de long





Environnement

Deux nouveaux camions pour la collecte des déchets ménagers



Vous avez peut-être croisé sur les routes du Saulnois ces deux nouveaux camions bennes arborant fièrement de nouvelles couleurs.

Ces nouveaux camions serviront à la collecte des déchets ménagers organisée en régie par la Communauté de Communes du Saulnois sur 126 communes.

Les camions remplacés dataient de 2005 et 2006 et après de bons et loyaux services, il était désormais urgent de les changer afin d'éviter des pannes et avaries qui auraient contrarié le bon déroulement des 5 tournées sur le territoire et coûté des sommes importantes.

Ces équipements de 19 tonnes de charges utiles peuvent contenir 7,5 tonnes de déchets, leur norme européenne d'émission Euro est de 5. Il s'agit d'un ensemble de normes de plus en plus strictes s'appliquant aux véhicules neufs. L'objectif est de limiter la pollution atmosphérique due au transport routier. Il répond également à toutes les exigences et aux normes de sécurité imposées par la législation pour garantir un travail en toute sûreté du personnel.
Ces bennes à ordures ménagères (BOM) sont parés de nouveaux visuels indiquant qu'il est important de faire une fleur à la nature en triant ses déchets.

L'amélioration du tri est au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes du Saulnois.

Pour rappel, peuvent être mis dans les sacs jaunes :

-Les plastiques : bouteilles et flacons en plastiques,

-Les papiers de toutes les tailles y compris les papiers déchiquetés et les papiers peints,

-Les magazines, journaux, prospectus, catalogues,

-Les boites métalliques : boites de conserve, canettes, aérosols, barquettes en alu.

Les 3 déchèteries communautaires (Albestroff, Dieuze et Château-Salins) accueillent les déchets dont l'enlèvement n'est pas du ressort du service de collecte des ordures ménagères du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature.

Ainsi, les gravats, le tout venant, les déchets verts, les cartons, la ferraille, les déchets électriques, les déchets ménagers spéciaux (piles, peintures, ...), les huiles (vidanges et alimentaires) et le verre également sont à déposer dans ces déchetteries.



SPANC



Une nouvelle technicienne au SPANC

Mélanie EPP vient d'intégrer le SPANC afin de renforcer ce service. Avec Marie DEFIVES, elles assurent les missions suivantes :
- diagnostics et contrôle des installations
- instruction des permis de construire
- Assistance aux communes

Pour la contacter : melanie.epp@cc-saulnois.fr
Tel : 03 87 05 80 72

DÉCHETS MÉNAGERS

Ras la Poubelle : ensemble, réduire, c'est agir !

La Communauté de communes du Saulnois a participé activement à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le 24 novembre dernier.

Réduire facilement nos déchets

Composter c'est apporter un fertilisant à



nos jardins et c'est aussi réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.

Toute l'après-midi, devant la MJC de Dieuze, les habitants pouvaient venir tester leurs connaissances en matière de tri et obtenir des renseignements sur le compostage.



Pour représenter les déchets générés et interpeller les visiteurs, 35 kg de publicités étaient exposés et un autocollant Stop Pub étaient mis à disposition.

En parallèle, la plasticonteuse Anna D, animait un atelier de création à partir d'objets et matériaux de récupération, destiné à créer une installation dans la MJC.



Jardiner différemment pour ne plus générer de déchets toxiques

Les jardiniers amateurs étaient invités à une conférence (En collaboration avec la FREDON Lorraine) sur le jardinage écologique pour être sensibilisés aux risques liés à l'utilisation de produits chimiques et les inciter à utiliser des techniques alternatives, génératrices de moins de déchets toxiques.
Ils pouvaient également découvrir l'exposition de la FREDON 'Se passer des pesticides, c'est possible'. Moins de produits chimiques, moins de déchets toxiques.



Des chariots pédagogiques

A l'occasion de cette semaine, la CCS a également mis en place une opération «Chariots mini maxi déchets», en partenariat avec le lycée professionnel La Providence et l'Intermarché de Dieuze.
Munis de 2 chariots maxi et mini déchets et durant deux matinées, les élèves de la section commerce du lycée professionnel donnaient des astuces aux clients du magasin pour alléger leurs poubelles et diminuer leur facture en caisse.

Un chariot maxi-déchets composé de nombreux emballages individuels coûte plus de 40 € et génère 1,650 kg de déchets alors qu'en achetant des produits en plus grande quantité, on économise 20 € et réduit de près d'1 kg le poids des déchets.





Déchets ménagers

Réduire un quart de ses déchets en compostant

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets, la Communauté de Communes du Saulnois lance une campagne de promotion du compostage domestique en mettant à disposition à disposition des habitants des composteurs à prix réduits et des bio-



seaux de cuisine gratuits.
L'objectif est de réduire d'un quart les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire, soit en moyenne 75 kg par habitant en un an.



Véritable intermédiaire entre la cuisine et le composteur, le bio-seau permet de stocker plus facilement et de façon plus hygiénique, les déchets biodégradables produits, avant de les transporter dans le composteur.

Les bio-seaux seront distribués dans chaque mairie. Un bio-seau par foyer est prévu et la personne qui viendra la récupérer devra remplir, en échange, une enquête concernant les habitudes des ménages par rapport à la gestion de leurs déchets.
Un guide du compostage sera également remis avec le bio-seau pour devenir incollable sur les techniques de compostage et de jardinage au naturel.



Et pour les habitants qui n'ont pas de jardin, il est toujours possible d'utiliser le bio-seau pour collecter des déchets qui feront la joie des animaux familiers, de son entourage.

Des composteurs, à prix préférentiel et fabriqués dans le Saulnois, sont également à disposition des habitants. (800 l à 30 € ou 400 l à 20 €)

Renseignements : Lauriane RICCI au 03 87 05 11 11 lauriane.ricci@cc-saulnois.fr

Que mettre dans un bio-seau et dans un composteur

Les déchets provenant de la maison pouvant être compostés sans modération sont : les fruits, les légumes, les épluchures, les restes de repas (hors viande et poisson), les coquilles d'oeufs écrasées, les marcs de café, thé et tisanes, les mouchoirs, les essuie-tout, les cartons et cartonnettes non imprimés, les fleurs fanées et les déchets de plantes.



Sensibiliser les habitants au tri



Tout au long de l'automne, Lauriane RICCI a animé 12 réunions publiques pour informer et sensibiliser au tri, les habitants du Saulnois. Ces réunions organisées sur le territoire avaient pour but d'orienter chacun sur les consignes à respecter dans un seul et même objectif : réduire au maximum les refus de tri, qui peuvent avoir un impact financier sur la facture finale des usagers.
La participation à chaque réunion a varié entre 5 et 45 personnes soit un total de 300 personnes environ.
Les interventions de qualité et l'implication des personnes présentes est très encourageante et l'opération sera renouvelée en 2013.

Agriculture

Géolocalisation : mode d'emploi

Inscrite dans une démarche de développement durable, la Communauté de Communes du Saulnois souhaite développer l'utilisation des systèmes de géolocalisation avec une précision centimétrique pour l'agriculture. La géolocalisation permet de répondre aux exigences environnementales, en optimisant les interventions agricoles (précision du travail et économie d'intrants) mais elle permet également d'améliorer la qualité du travail de l'utilisateur.

Le programme des actions s'est décomposé en 2 phases:
- l'organisation d'une journée de démonstration pour la filière agricole. L'objectif était de vulgariser auprès de la profession agricole, l'agriculture de précision peu connue et très peu utilisée. Cette journée s'est déroulée le 7 septembre 2011.
- la réalisation d'une enquête auprès des agriculteurs du territoire. Au-delà de la volonté d'identifier les demandes, il s'agissait d'informer et de faire émerger des besoins. L'enquête a été réalisée en décembre 2011 et s'est finalisée en avril 2012.

Selon l'étude, 50% des agriculteurs souhaitent être informés sur ces techniques nouvelles et parfois complexes d'utilisation. Pour la deuxième moitié, c'est-à-dire les agriculteurs qui comptent investir dans les années à venir, les besoins s'orientent vers les systèmes de guidage pour la pulvérisation et l'épandage, afin d'obtenir plus de confort dans le travail et plus de précision

Pour répondre à ces demandes, en 2012, la Communauté de Communes du Saulnois s'est rapprochée de la chambre régionale d'agriculture de Lorraine et de la chambre d'agriculture de la Moselle pour l'organisation de deux sessions de formation à destination des agriculteurs du territoire équipés ou non de matériel d'agriculture de précision.
- Pour le secteur de Delme – Château Salins, le 16 novembre 2012 pour un public de céréaliculteurs
- Pour le secteur de Dieuze/ Albestroff, le 23 novembre 2012 pour un public de polyculteurs

La formation s'est décomposée en deux parties :
-Une première partie théorique en salle.
-Une deuxième partie sur le terrain durant laquelle les agriculteurs ont expérimenté les outils à disposition et découvert deux utilisations possibles parmi d'autres : la coupure de tronçon et la modulation intra-parcellaire.

Julie TORLOTING, référente pour l'agriculture de précision à la Chambre Régionale d'Agriculture de
Lorraine a apporté ses connaissances pointues tout au long de la journée.

Le repas était pris en charge par la Communauté de Communes du Saulnois dans la cadre des actions de la commission « Agriculture, développement durable et énergies renouvelables ».
La formation était gratuite pour les cotisants VIVEA.



Les avantages de l'agriculture de précision :
- Mieux répondre aux exigences environnementales
- Optimiser les interventions agricoles
- Améliorer le confort tout en maintenant une qualité de travail
- Gagner du temps
- Limiter l'application d'intrants (engrais et produits phytosanitaires)

Petite enfance

Un Forum pour aborder l'alimentation du jeune enfant.

Parents, professionnels de la petite enfance et élus étaient nombreux, ce jeudi 15/11, à s'être déplacés pour assister au forum organisé par la CCS, autour de la thématique « l'alimentation du jeune enfant », à la salle des fêtes de Marsal.



En effet, ce que l'on a mangé dans son enfance reste toujours « la » référence à l'âge adulte, c'est pourquoi les membres de la commission petite enfance de la CCS ont choisi de développer ce thème à destination du grand public au travers de la présentation de la nutrition, de l'introduction alimentaire et des risques allergiques chez l'enfant. Co-animé par Christiane LEROY, vice présidente de la CCS en charge de la Petite Enfance, et les représentants de la société API, en la personne de M. François DELOBEL, directeur régional et Melle Jenifer SCHEIL, diététicienne, ce temps d'échange n'avait pas la prétention de délivrer des vérités absolues mais fournir des éclairages et répondre aux éventuelles questions que chacun se pose sur l'alimentation des tout-petits.

Ainsi forts de leur expérience dans le domaine de la restauration collective et



plus particulièrement dans le domaine de la petite enfance, les représentants de cette société de prestation de repas, basée à Maxéville, ont proposé aux personnes présentes sous forme de quizz puis de questions/réponses une présentation ludique et interactive.

Celle-ci s'est enfin terminée par une dégustation de produits bio servis tous les jours dans les multi-accueils et accueils périscolaires du territoire.

La Semaine du Goût : à la découverte de nouvelles saveurs pour les bouts d'choux des multi-accueils

Dans le cadre de la semaine nationale du goût, les 5 multi-accueils du Saulnois ont mis en place des animations du 15 au 19 octobre 2012 dernier parce qu'il n'est jamais trop tôt pour initier les bambins au goût !

Goûter de nouvelles saveurs

Cet événement avait pour but de sensibiliser les enfants à la diversification alimentaire et introduire de nouveaux aliments et de nouvelles saveurs. De plus, ce fut l'occasion de découvrir des produits bio et locaux.

Pour les multi-accueils de Dieuze et Delme, la semaine du goût s'est articulée autour d'une couleur différente chaque jour, les enfants ont participé à un atelier cuisine et une activité autour des sens.

Le multi-accueil de Francaltroff a réalisé plusieurs ateliers en vue de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs, de nouveaux aliments et plusieurs façons de manger un même aliment. Ainsi, par exemple un atelier chocolat avec présentation et manipulation de chocolat sous plusieurs formes : liquide, en poudre, en pépite, amer… De plus, le vendredi les petits bambins ont confectionné un repas italien complet avec au menu mini-pizza et soupe minestrone, raviolis frais, mozzarella, fruits. De quoi mettre l'eau à la bouche des petits et des plus grands…

Le multi-accueil de Château-Salins avait choisi pour thème « En passant par la Lorraine… ». Les enfants ont pu découvrir chaque jour un produit du terroir et le déguster de différentes manières.

Enfin, le multi-accueil de Vic sur Seille avait organisé des activités multiples comme un loto des saveurs, des activités manuelles avec la création de fruits en pâte à sel, un atelier fondue au chocolat et aux fruits, la confection d'un gâteau aux pommes et dégustation. Les enfants ont également confectionné, avec l'aide de monsieur Barbé, boulanger à Vic sur Seille, des petits sablés à la confiture avant de visiter la boulangerie.

Les petits cuisiniers en herbe se sont régalés et ont pu découvrir de nouvelles saveurs locales.



Après la confection des sablés, visite du fournil de la boulangerie pour les enfants du Jardin du Mesny

Emploi

Emploi et mobilité : la CCS a participé au Forum de l'emploi de CAP Emploi

Dans le cadre de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, organisée par l'AGEFIPH et ses partenaires (Pôle Emploi, CAP Emploi, collectivités locales...), la CCS était présente au Forum de l'emploi , le 13 novembre dernier, mis en place par CAP Emploi Moselle et Pyramide EST, au stand de tir à Dieuze.

Plus d'une trentaine d'entreprises et partenaires de l'emploi du Sud-Mosellan accueillaient un public en recherche d'emploi.

La CCS y intervenait comme partenaire de l'emploi mais aussi en tant qu'employeur.

Cette semaine nationale a pour principal objectif de continuer à sensibiliser les entreprises à l'embauche de travailleurs handicapés. **En effet,** de nombreux préjugés persistent et nuisent au recrutement de travailleurs handicapés.

Issue de la loi du 10 juillet 1987 et agréée par décret, l'Agefiph gère le Fonds de développement de l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé alimenté par les contributions versées par les entreprises qui ne comptent pas 6% de personnes handicapées à leur effectif et choisissent d'honorer ainsi leur obligation d'emploi.

On distingue quatre grandes offres de services : conseil aux employeurs (Alther) placement (Cap emploi), optimisation de l'employabilité des salariés (Vie au travail) et maintien dans l'emploi (Sameth). En outre des prestations sont délivrées dans des domaines faisant appel à une expertise spécialisée parmi lesquelles : compensation des handicaps visuels, moteurs ou auditifs, aide à la création d'activité, conseil en ergonomie, aide à la définition de projet professionnel, etc.



Les contacts ont été riches et nombreux et ont permis aux services de la CCS de se rendre compte du viviers de compétences existant chez les travailleurs handicapés .

Ecomobilité à Vic

Le 26 octobre 2012, la CCS participait à un événementiel sur la mobilité, organisé par le Parc Naturel Régional de Lorraine, à Vic sur Seille.

La CCS y intervenait pour présenter le minibus utilisé pour le transport à la demande des personnes en insertion professionnelle.

Au programme des forums-débats de 16H à 19H :

- Espace-Info-Energie : l'éco-mobilité
- Le programme local sur la mobilité sur le Pays du Lunévillois
- Groupe La Poste : les plans de déplacements en entreprise
- Autopi : l'autopartage





FORMATION

Nos 128 communes s'engagent dans un Partenariat de Formation Professionnelle Territorialisée

La signature de la convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée entre la délégation Alsace-Moselle du CNFPT et la Communauté de Communes du Saulnois a eu vendredi 23 novembre 2012 dans les locaux de la CCS à Château-Salins.
Ce partenariat formalise, pour une durée de 2 ans (2013-2014), les modalités des relations entre la CCS et la délégation régionale Alsace-Moselle pour renforcer et développer, par la formation, les compétences des agents territoriaux.

Des formations territorialisées pour des bénéfices partagés
Cette contractualisation s'inscrit dans un contexte de territorialisation et d'optimisation des moyens :
- territorialisation par l'organisation des formations au plus près du lieu d'exercice des agents ce qui limitera leur déplacements et favorisera leur participation ;
- optimisation par l'utilisation des infrastructures intercommunales (salles de formation, matériel informatique) et la mise à disposition du réseau de transport collectif à la demande.
À la clef, des bénéfices partagés en matière de développement durable, économie de gestion pour les signataires du partenariat mais également et surtout pour les agents bénéficiaires de conditions favorisant l'apprentissage.

Les objectifs
Le partenariat propose la mise en place de 17 modules de formation constituant un véritable parcours de professionnalisation pour les personnels des collectivités signataires. Il s'organise autour de 3 axes principaux :
Le management et la gestion des ressources,
L'état-civil et les services à la population,
Le fonctionnement général de la collectivité.

La signature de ce partenariat est un véritable engagement des deux parties qui formalise les échéances et les modalités de mise en œuvre de ces formations dans le souci de la qualité des compétences professionnelles des personnels et, par là même, du service public rendu aux citoyens.
Si de nombreux contrats ont été signés à ce jour avec des collectivités de Moselle, la Communauté de communes du Saulnois, porteur de projet, et le CNFPT signent là une première : un partenariat dans lequel s'engagent, 128 communes, ce qui représente près de 80 secrétaires de mairie bénéficiaires de l'itinéraire de formation.
Huit modules sont déjà programmés en 2013 : Thèmes / modules Dates
Le budget d'une commune de -3 500 habitants Du 25 au 27 février 2013 - Du 6 au 8 mars 2013
Introduction au statut dans la FPT Les 18-19 avril 2013
Les marchés publics pour une commune de -3 500 h. Les 16-17 mai 2013
Les actes de l'état-civil Les 10-11 juin+ 2 juillet 2013
Exécution financière des marchés publics Du 4 au 6 septembre 2013
Savoir renseigner le public en urbanisme Les 15-16 octobre 2013
Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal Les 21-22 novembre 2013
Élaborer & rédiger les actes administratifs Les 19-20 décembre 2013

CONTACTS
Lucie GUENIER-DELAFON, conseiller formation
CNFPT Alsace-Moselle
Tél. 03 87 39 97 54
lucie.guenierdelafon@cnfpt.fr

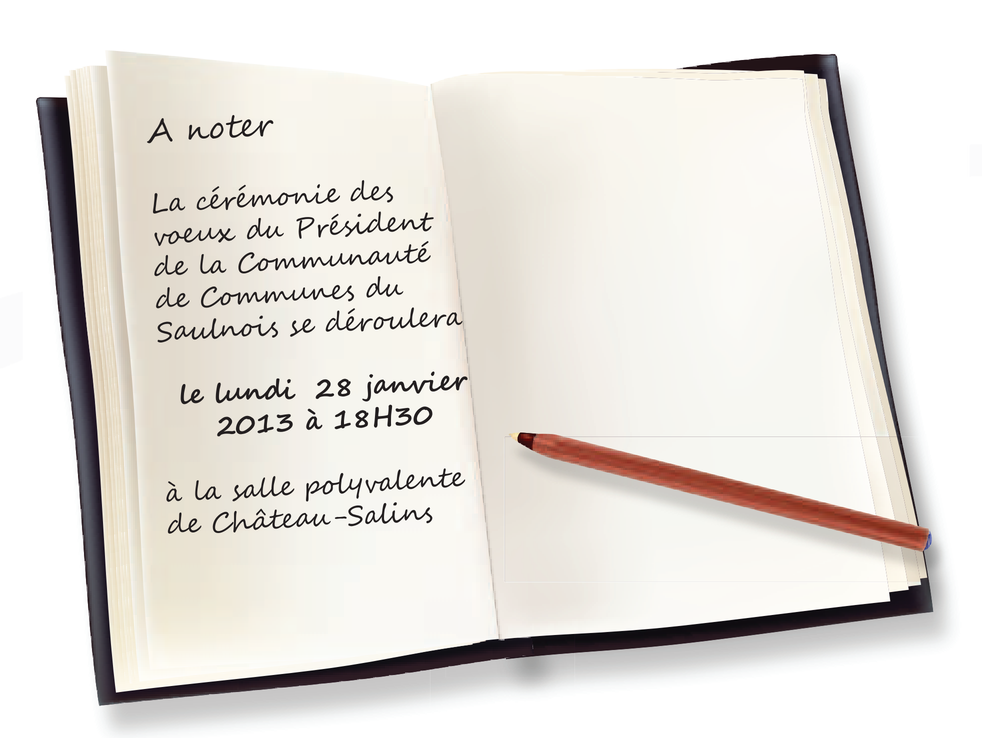
Danielle CLEMENT, responsable de communication
CNFPT Alsace-Moselle
Tél. 03 87 39 05 48
danielle.clement@cnfpt.fr

Sophie GERVAIS,
Chargée mission Petite-enfance et Emploi social
Tel : 03 87 05 80 80
sophie.gervais@cc-saulnois.fr



La convention a été signée par Madame Danielle HÉBER-SUFFRIN, Déléguée régionale,du CNFPT, Adjointe au Maire de Metz et Monsieur Jean-Michel MEREL Vice-Président, représentant Monsieur Roland GEIS.

Programme complet des formations :
www.cc-saulnois.fr


A noter
La cérémonie des voeux du Président de la Communauté de Communes du Saulnois se déroulera
le lundi 28 janvier 2013 à 18H30
à la salle polyvalente de Château-Salins


2013
Le Président
et les membres
de la Commission Communication et Réseaux
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année
et une excellente année 2013

VOS INTERLOCUTEURS AU SEIN DES SERVICES

Pôle administratif

Administration
Emmanuel Bohn, Directeur Général des Services
Hélène Bello, assistante de direction
03 87 05 80 69 administration@cc-saulnois.fr
Accueil
Francine Henriet, agent d'accueil
03 87 05 11 11 francine.henriet@cc-saulnois.fr

Pôle Environnement

Agriculture, Dév. Durable et Énergies Renouvelables
Environnement, Cours d'eau et SPANC
Delphine Spitz, responsable pôle
03 87 05 80 82 delphine.spitz@cc-saulnois.fr
SPANC
Marie Defives, technicienne
03 87 05 80 89 marie.defives@cc-saulnois.fr
Mélanie EPP, technicienne
03 87 05 80 72 melanie.epp@cc-saulnois.fr
Déchets Ménagers
Laurence Sargis, comptable
03 87 05 22 24 laurence.sargis@cc-saulnois.fr
Catherine Quaranta, chargée du suivi de la redevance
03 87 05 24 36 catherine.quaranta@cc-saulnois.fr
Alain Donatin, responsable d'exploitation
06 71 29 72 37 alain.donatin@cc-saulnois.fr
Lauriane Ricci, chargée de prévention des déchets ménagers
03 87 05 80 79 lauriane.ricci@cc-saulnois.fr

Pôle Communication, Réseaux, Tourisme et Culture

Cécile Chaput, responsable pôle
03 87 05 80 76 cecile.chaput@cc-saulnois.fr
Développement Local
Audrey Molineris, assistante
03 87 05 80 75 audrey.molineris@cc-saulnois.fr
Communication, Électrification
Audrey Molineris, assistante
03 87 05 80 75 audrey.molineris@cc-saulnois.fr
Informatique, SIG, fibre optique et NTIC
Damien Dempt, technicien informatique
03 87 05 80 77 damien.dempt@cc-saulnois.fr
Tourisme et culture
Dominique Mathis, assistante
03 87 05 11 11 dominique.mathis@cc-saulnois.fr

Pôle Économie et Travaux

Christelle Schoumer, assistante
03 87 05 11 11 christelle.schoumer@cc-saulnois.fr

Pôle Emploi, Petite Enfance et Vie Quotidienne, Ressources Humaines

Sophie Gervais, responsable pôle
03 87 05 80 80 sophie.gervais@cc-saulnois.fr
Catherine Quaranta, assistante
03 87 05 24 36 catherine.quaranta@cc-saulnois.fr
Isabelle Vincent, assistante RH
03 87 05 27 13 isabelle.vincent@cc-saulnois.fr
Christelle Schoumer, coordinatrice minibus
03 87 05 80 74 christelle.schoumer@cc-saulnois.fr
Stéphane Spenlaheurt, chauffeur minibus

Finances, Comptabilité, Marchés Publics, Habitat

Céline Pattar, responsable pôle
03 87 05 80 73 celine.pattar@cc-saulnois.fr
Isabelle Vincent, budget «Investissement»
03 87 05 27 13 isabelle.vincent@cc-saulnois.fr
Francine Henriet, budget «Fonctionnement»
03 87 05 11 11 francine.henriet@cc-saulnois.fr

La Maison de l'Emploi

Accueil du public demandeur d'emploi
Château-Salins 03 87 05 80 84
lundi : 08h30-12h00 et 13h30-17h00
jeudi : 08h30-12h00
Dieuze 03 87 05 37 58
vendredi : 08h30-12h00 et 13h00-
Albestroff 03 87 01 67 83
mardi : 13h30-17h00

Mission locale du Sud Mosellan

Château-Salins 03 87 05 80 84
vendredi : 08h30-12h00 et 13h30-16h30
Dieuze 03 87 86 03 21
lundi : 08h30-12h00 et 13h30-16h30
Albestroff 03 87 01 67 83
1er et 3ème mardi de chaque mois

CAP EMPLOI

Dieuze 03 87 86 03 21
jeudi : 13h30-16h00 1 semaine sur 2
Château-Salins 03 87 05 80 84
mercredi : 09h00-12h00

Cyber base emploi

Château-Salins 03 87 05 11 11 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Déchèteries communautaires

« Derrière le Moulin » 06 07 19 79 18
Route de Hampont **Château-Salins**
« La Nothvigne » 06 07 19 28 34
Route de Loudrefing **Dieuze**
«Déchèterie d'Albestroff» 06 01 20 31 91
Rue du Stade **Albestroff**

Multi-accueils communautaires

« Pains d'Épices » 03 87 86 29 47, Château-Salins
« Les Petites Grenouilles » 03 87 86 97 40, Francaltroff
« Anis et Diabolo » 03 87 86 45 04, Delme
« La Ribambelle » 03 87 86 08 95, Dieuze
« Le Jardin du Mesny » 03.87.01.54.87, Vic-sur-Seille

Permanence des Vice-présidents délégués

Maison Communautaire : 03 87 05 80 74
lundi après midi : Alain Pattar
mardi matin : Jean Michel Mérel
mercredi après midi : Fernand Lormant
vendredi après midi : Patrick Gazin

Responsable de la publication : Roland Geis, président de la communauté de communes
Directeur de la publication : Thierry Supernat, président de la commission « Communication et NTIC »
Conception, coordination, rédaction :
Cécile CHAPUT, Audrey MOLINERIS, les membres de la commission,
Date de diffusion : octobre 2012
Communauté de Communes du Saulnois Place de la Saline 57 170 Château-Salins
Tél. 03 87 05 11 11 Fax. 03 87 05 27 27
Crédit photos :
Communauté de Communes du Saulnois